

COMMUNIQUÉ
21 septembre 2015

**22^{ème} JOURNEE MONDIALE ALZHEIMER :
L'AD-PA PROPOSE UN PLAN**

Plus de 800.000 personnes sont actuellement diagnostiquées malades d'Alzheimer et une personne sur deux souffrant de cette maladie (ou apparentée), soit 500.000 personnes, ne serait pas diagnostiquée.

L'examen du projet de Loi Vieillessement qui vient d'être adopté à l'Assemblée National a permis de mettre en évidence le retard français significatif quant aux réponses apportées aux personnes âgées tant en établissement qu'à domicile.

Si le texte prévoit quelques améliorations, ce projet ne répond pas aux problèmes de fond que constituent le prix payé par les personnes âgées en établissement et à domicile et la crise profonde que connaît l'aide à domicile du fait de l'inertie des pouvoirs publics.

L'AD-PA qui dénonce ce retard depuis plusieurs années a proposé un Plan Emploi Autonomie (PEA) afin de créer dès cette année 200.000 emplois dans les services à domicile et les établissements pour personnes âgées.

L'AD-PA attend en outre un engagement des pouvoirs publics sur l'arrêt des détournements de fonds régulièrement pratiqués au détriment des personnes âgées. Tous les crédits votés au Parlement pour les personnes âgées doivent être maintenus, ceux de la CNSA¹ comme ceux de la CASA.

L'AD-PA rappelle enfin que créer des emplois dans le secteur de l'aide aux personnes âgées est un investissement social au bénéfice des plus âgés comme des plus jeunes, et par là même un puissant facteur de cohésion sociale.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA



<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>



<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.
